

Pierrelevée

Pourquoi l'ONF a rasé la moitié de la forêt du Mans

DES TRONCS d'arbres entassés en bordure de chemins, des parcelles de plusieurs dizaines d'hectares entièrement rasées, de jeunes pousses recouvertes de ronces... A Pierrelevée, la forêt du Mans a triste mine. Meurtri par la grande tempête du 26 décembre 1999, cet espace boisé de 298 hectares n'a pas su panser ses plaies. L'Office national des forêts a dû raser les 142 hectares ravagés. « Une intervention musclée et brutale », reconnaît l'ONF, qui a ému les protecteurs de la nature, les chasseurs et les élus locaux. Si bien que les agents forestiers ont organisé hier une visite des parcelles en cours de reboisement pour apaiser les esprits.

Moins de 10 % des semis naturels étaient viables

C'est Daniel Bernal qui a le premier donné l'alerte. Depuis quinze ans, ce passionné de scarabées ou carabes étudie une espèce rare et protégée dont il a lui-même découvert la présence en forêt du Mans. « La plus grande partie de son espace de vie a été rasée, dénonce-t-il. Il faut absolument sauvegarder les derniers refuges restants. » De son côté, à l'ONF on assure qu'on ignorait la présence du carabe. « Si nous l'avions su, assure un agent, nous aurions tout stoppé. » Mais voilà, les insectes rares sont une proie facile pour les collectionneurs ou les commerçants. Et leurs emplacements sont rarement ébruités. Seul le Muséum d'histoire naturelle avait été informé.



FORET DU MANS, PIERRELEVEE, HIER. Après la tempête de décembre 1999, la forêt ne s'est pas reconstituée. Les agents de l'ONF en ont rasé 142 hectares. (LP/STEPHANIE AUGUY.)

Mais la menace qui plane sur l'insecte à la teinte violette n'est pas la seule raison de l'indignation des usagers de la forêt. Tous dénoncent la méthode radicale utilisée qu'est venue défendre l'ONF : « A l'est de la région, 1 200 hectares ont été détruits sur les 44 000 hectares de forêts domaniales et publiques. Les dégâts ont été importants sur le nord et l'est de la Seine-et-Marne. Et la forêt du Mans a été la plus touchée. Les 142 hectares concernés ont été quasiment rasés. »

En 2000, un état des lieux a été dressé grâce à des photos aériennes de cette forêt longtemps fermée au public pour des raisons de sécurité. « La consigne était alors de laisser

faire la nature », poursuivent les agents de l'ONF. Mais en 2004, ils ont dû se rendre à l'évidence. « Malheureusement, moins de 10 % des semis naturels étaient viables à long terme. Une nouvelle végétation de tilleuls ou de bouleaux s'était installée. Or c'est eux qui ont été les plus fragiles lors de la tempête. »

Les agents forestiers ont donc décidé de raser pour reconstituer artificiellement la forêt. Chênes, châtaigniers, frênes, érables... La plantation de dix espèces d'arbres différentes a débuté à l'automne dernier. Quinze hectares seront traités cette année et les trente derniers d'ici à 2009.

STÉPHANIE AUGUY

LE TEMOIN DU JOUR

« On peut faire une croix sur certaines espèces »

JEAN RAINGEARD, responsable de la Société entomologique de France

FACE aux hectares dénudés de la forêt du Mans, Jean Raingeard peine à contenir sa colère. Spécialiste des insectes, il regrette qu'aucun inventaire de la faune n'ait été réalisé avant de raser certaines parcelles.

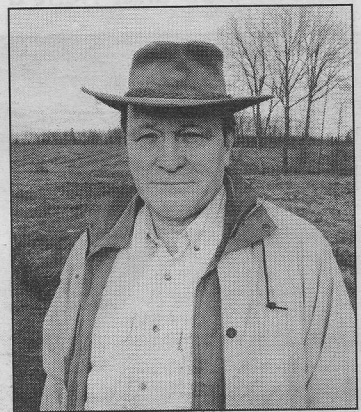
« Nos forêts ne sont pas naturelles, reconnaît le secrétaire adjoint de la Société entomologique de France. Elles ont été détruites et replantées des milliers de fois au fil des siècles. Autrefois, les forestiers travaillaient à la main, avec des chevaux et ne pouvaient pas

tout raser. Il y avait toujours des espèces qui survivaient.

Aujourd'hui, les engins mécaniques dévastent tout, sans laisser de refuges aux insectes. »

Pour lui, « on peut faire une croix sur certaines espèces. Certains animaux comme des limaces ou des escargots sont attachés à des espèces d'arbres et ne vivent qu'en forêt. Les Chinois ont utilisé les mêmes méthodes en rasant leurs forêts pour les replanter. Depuis, elles sont devenues stériles ! »

S.A.



(LP/STEPHANIE AUGUY.)